

# Comment déposer une demande d'aide aux entreprises de Nouvelle-Calédonie ?

## Dépôt d'un formulaire d'aide

Le dépôt de la demande d'aide est réalisé par voie dématérialisée sur le portail [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

- Identifiez-vous avec vos codes d'accès personnels si création d'un compte ou via FranceConnect



The screenshot shows the 'demande d'aide exceptionnelle' form on the 'demarches-simplifiees.fr' portal. The page header includes the French Republic logo and the text 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE' and 'Liberté Égalité Fraternité'. The page title is 'demande d'aide exceptionnelle' with an estimated completion time of 5 minutes. A prominent orange arrow points to a blue button labeled 'Commencer la démarche'. Below the button are several dropdown menus for form fields: 'Quel est l'objet de la démarche ?' (with a description of financial aid for businesses in New Caledonia), 'À qui s'adresse la démarche ?', 'Quelles sont les pièces justificatives à fournir ?', and 'Quelle est la durée de remplissage de la démarche ?'.

## Remplir le formulaire d'aide

**Pour le dépôt, l'entreprise doit se munir au préalable des informations suivantes :**

- de son numéro RID
- de son numéro fiscal
- du nombre de salariés
- du montant de son chiffre d'affaires de 2022
- du montant de son chiffre d'affaires du mois concerné par la demande d'aide (mai, juin)
- de ses coordonnées bancaires (format IBAN)

**Remarque :** à tout moment de la rédaction du formulaire, celui-ci est enregistré permettant de reprendre sa rédaction ultérieurement.

**Les données obligatoires sont signalées par un \***

1. Identification du demandeur
2. Identification de l'entreprise
3. Adresse postale de l'entreprise
4. Informations relatives à l'entreprise
5. Informations sur le chiffre d'affaires
6. Coordonnées bancaires de l'entreprise

Le compte bancaire doit être au nom de l'entreprise pour laquelle l'aide est demandée. Pour les entrepreneurs individuels, il doit être au nom de l'entrepreneur.

*Il est recommandé d'indiquer le compte bancaire habituellement renseigné auprès des services de la Direction des Services Fiscaux.*

## 7. Certifiez sur l'honneur et validez votre demande

En cochant la case en haut à gauche de la section, vous certifiez sur l'honneur que les informations renseignées sont exactes et que votre entreprise respecte l'ensemble des conditions d'éligibilité à l'aide pour les entreprises de Nouvelle-Calédonie.

## Une fois le formulaire validé

Suite à la création de votre demande, **un accusé de réception vous sera automatiquement transmis.**



**Merci !**

Votre dossier sur la démarche Aide crise Nouvelle-Calédonie a bien été envoyé.

Vous avez désormais accès à votre dossier en ligne.

Vous pouvez le modifier et échanger avec un instructeur.

[Accéder à votre dossier](#)

[Déposer un autre dossier](#)

## Suivi de votre demande

À tout moment, vous pouvez suivre votre demande. **En vous connectant sur votre espace**, vous pourrez :

- visualiser votre demande
- suivre l'avancement de votre demande

en construction ▶ en instruction ▶ terminé

- modifier votre demande (*uniquement lorsqu'elle est encore au statut « en construction »*)

[Inviter une personne à modifier ce dossier](#) ▼

[Modifier le dossier](#)

- consulter votre messagerie, celle-ci vous permet de contacter l'instructeur de votre dossier

[Messagerie](#)